

### La motivation du mécène.

- Vous souhaitez transmettre les valeurs héritées de vos parents (*historiques, touristiques, culturelles*),
- Vous souhaitez contribuer à l'attractivité du territoire,
- Vous souhaitez développer une image citoyenne de votre entreprise.

**Apportez votre contribution au projet de restauration du monument.**      Comment ?

En signant une **convention pluriannuelle de partenariat** ou en faisant un **don ponctuel**.

Auprès de qui ?

### La Fondation du Patrimoine Bourgogne

Télécharger le PDF "[bon de souscription FDP](#)"

### L'association « les amis de Notre-Dame d'Etang »

Télécharger le PDF {docs}Bulletin-amis-nde{/docs}

Avec quelle reconnaissance ?

**Pour un don annuel minimum de 1 000 €, avec convention pluriannuelle de 5 années, ou pour un don ponctuel de 5 000 €,**  
la commune de Velars-sur-Ouche vous propose :

- L'inscription du nom de votre entreprise, à proximité du monument sur la montagne d'Etang,\*
- La mise à disposition d'une salle de réunion avec possibilité d'informer vos collaborateurs sur la démarche de partenariat et avec visite du site.

**Pour un don annuel minimum de 500 €, avec convention pluriannuelle, votre entreprise sera citée dans les rubriques «**

[mécènes](#)

» et «

[|](#)  
[iens internet](#)

» du site internet « [notre-dame-detang.fr](#) »\*

**Pour un don ponctuel minimum de 500 €**, votre entreprise sera citée dans la rubrique « [don](#)  
[ateurs](#)  
» du site internet « notre-dame-detang »\*

*\*Avec votre accord*

**Maintenons aujourd'hui en vie cet héritage :**  
**c'est un lien entre les hommes**  
**c'est un témoignage culturel du passé pour les générations futures.□**